Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau des mobilités et statuts d'emplois** **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne :** LP/n2003-079	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2003-1365** **Date : 25 NOVEMBRE 2003**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

Nombre d'annexe : 1

Objet : Appel de candidatures à l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Bases juridiques :

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 directeur adjoint

MOTS-CLES : CANDIDATURE ADOUR GARONNE

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

Annexe 1

Agence de l'Eau
Adour - Garonne
Direction des
Ressources Humaines

FICHE DE POSTE

Service : Direction

Intitulé : Directeur Adjoint

Catégorie : I

I – Présentation du poste

Animation – supervision des actions de l'Agence dans le domaine des interventions et des redevances.

II – Responsabilités essentielles *(domaines d'activités)*

Activité 1 – Pilotage de l'élaboration, du suivi et du bilan d'exécution du Programme
A ce titre, il a en charge l'animation du Groupe Permanent Programme regroupant les sous-directions techniques et les délégations ; ce groupe permanent est la structure de concertation interne qui réfléchit à l'élaboration et aux évolutions du Programme.
Il assure également la validation définitive des délibérations de mise en œuvre du Programme.

Activité 2 – Tutelle des sous-directions techniques et des délégations dans la gestion de leurs interventions auprès des maîtres d'ouvrage.
A ce titre, il pilote l'ordre du jour et le déroulement de la Commission des Interventions, qui a mandat du Conseil d'Administration pour émettre pour son compte, un avis sur les propositions d'aides.

Activité 3 – Contrôle des grands équilibres financiers en terme d'engagements, de paiements et de recettes.

III – Compétences spécifiques

- Compétence technique large dans le domaine de l'eau.
- Bonne expérience de terrain.
- Goût des contacts - Diplomatie et fermeté – Loyauté.

IV Relations hiérarchiques et organisationnelles

Relations internes avec les sous-directeurs et les délégués.
Assure les arbitrages entre les diverses structures techniques thématiques.

Relations avec les Instances de Bassin (Conseil d'Administration, Comité de Bassin, Commission des Interventions, Commission Programme et Finances, Commissions Géographiques).
Assure la responsabilité de la présentation devant les instances d'un volet significatif d'affaires.
A ce titre, il doit établir avec les administrateurs des relations de confiance.

Relations avec les tutelles
Limitées aux volets couverts par son domaine d'action (programme, Interventions, Redevances).

La date limite de candidatures est fixée au vendredi 19 décembre 2003. Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :
Monsieur le directeur
Agence de l'eau Adour-Garonne
90, rue du Férétra
31078 TOULOUSE CEDEX 4

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

M. Jean-Luc CASES - Secrétaire général
Tél : 05.61.36.37.66 - Mèl : cases@eau-adour-garonne.fr